CONDITIONS D'ADMISSION

- issus de 3ème ou réorientation
- avoir entre 16 et 29 ans révolus (ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale)
- admissible au CFA après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur (si apprenti mineur, les parents ou tuteurs sont également signataire du contrat)
- obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche
- délai d'accès entre 1 et 12 mois en fonction de la date de demande et du profil du candidat
- entretien d'entrée en formation

Un référent handicap est à votre disposition

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences pour devenir polyvalent, attentif et réactif vis à vis des chevaux et du public.

EPL Agro de la Meuse

Pôle Martial Brousse
8 Avenue du Président Kennedy
55100 VERDUN

Contactez le responsable de formation :

03.29.85.18.83

cfa.meuse@educagri.fr

EPL Agro de la Meuse

EPL Agro de la Meuse

Certification

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
RNCP 38389
Publication du 18/12/23

Epl agro de la Meuse

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

CFA

CAP Agricole
Palefrenier soigneur

Diplôme de niveau 3

2 ans

24 semaines en CFA

80 semaines en entreprise
dont 5 semaines de congés payés/an

Epl agro de la Meuse

VERSION 17 12 2024

CONTENUS PRINCIPAUX

12 h de matières générales :

- Français
- ESC
- Histoire/Géographie
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Informatique
- Biologie

23 h de matières professionnelles :

- Agroéquipement
- Zootechnie
- Hippologie
- Sciences économiques et sociales
- Travaux pratiques autour du cheval et des écuries
- Equitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

le CAPa est obtenu à :

- 80% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
- 20% par des épreuves terminales : 1 épreuve orale professionnelle

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

POURSUIVRE

Vers un **Bac Pro**, un **CS**, un **BPJEPS**, un titre professionnel **AE.**

Poursuivre à l'EPL :

Le CFA vous propose le **Bac Pro CGEH** (Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique), un **BPJEPS** éducateur sportif mention Activités Equestres, le titre professionnel **AE (Animateur Equestre).**

INSERTION PROFESSIONNELLE

Salarié dans une entreprise hippique chargé des soins quotidiens aux chevaux, de leurs déplacements, des travaux d'entretien des différentes infrastructures.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- cours théoriques et TD
- 2 demi-journées par semaine sur le pôle équestre : pratique
- coopération internationale : possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :
www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance